

Convocation du Conseil Municipal l'an deux mil vingt-et-un, le vingt-cinq janvier. Le Maire de Saint-Seurin-de-Prats certifie que les membres du Conseil Municipal ont été dûment convoqués le lundi premier février deux mil vingt-et-un en séance ordinaire à vingt heures trente.

ORDRE DU JOUR

- Remboursement au titre du financement des accompagnateurs pour le transport scolaire année 2020-2021
- Renouvellement contrats de location photocopieurs
- Point sur l'avancement des travaux bureaux mairie
- Comptes-rendus des réunions et commissions
- Questions diverses

SEANCE DU 1^{er} FÉVRIER 2021

PRÉSENTS : MME POINTET – M. CAMUS – MME VASSEAUD - M. BATTISTON - MMES CLAVERIE - VAUNAC – GUIHENEUF – MM. BIERNE – BIASOTTO – MME LAGORCE – M. BOURNET

ABSENT : néant

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme GUIHENEUF Isabelle

- **Approbation à l'unanimité du compte-rendu de séance du 21 décembre 2020**

REMBOURSEMENT AU TITRE DU FINANCEMENT DES ACCOMPAGNATEURS POUR LE TRANSPORT SCOLAIRE ANNEE 2020-2021

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre du transport scolaire du RPI, le Conseil Régional a remboursé à la commune de Montcaret la somme de 3000 € relatif aux frais de financement des accompagnateurs dans le bus.

Elle expose que compte-tenu de la surveillance le soir d'un agent de la commune, la commune de Montcaret doit rembourser la somme de 1500 € à St Seurin de Prats.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, accepte à l'unanimité la réception de cette somme et charge Madame le Maire d'émettre le titre de l'avis des sommes à payer relatif à ce remboursement.

RENOUVELLEMENT CONTRATS DE LOCATION PHOTOCOPIEURS

Suite à la rencontre avec une commerciale de la société Mécanographie et de la nécessité de renouveler le contrat de location du photocopieur de la mairie arrivant à son terme, Madame le Maire présente les différentes options de contrat.

Après discussion et délibération, le Conseil Municipal, accepte à l'unanimité la proposition n°2 comme suit :

- **Location copieur mairie (KM BHC 258) et copieur école (ex mairie – KM BHC 224) pour un loyer de 239,40 € HT par trimestre.**

POINT SUR L'AVANCEMENT DES TRAVAUX BUREAUX MAIRIE

Madame le Maire laisse la parole à M. BIERNE Hervé, qui fait état de l'avancement des travaux de la mairie, qui ont démarré dès la première réunion de chantier du mardi 19 janvier 2021.

COMPTE-RENDUS DES RÉUNIONS ET COMMISSIONS

- Commission « Aménagement de l'Espace et Urbanisme » le jeudi 14 janvier 2021 : Monsieur CAMUS Jean-Michel prend la parole, il fait état de :
- Présentation des procédures du PLUI : un représentant par commune, orientation sur 15-20 ans à venir
 - Présentation des zones du territoire (urbaines, naturelles, agricoles,...) et des dispositions applicables
 - Règlement du PLUI consultable sur le site internet de la CDC Montaigne Montravel et Gurson.

QUESTIONS DIVERSES

- **MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL AGENT ADMINISTRATIF**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité d'accroître le temps de travail hebdomadaire de l'adjoint administratif territorial de deux heures, à compter du 1^{er} mars 2021. La modification du temps de travail étant inférieure à 10 %, il suffit une délibération modifiant le temps de travail de l'emploi, sans passage en comité technique du Centre de Gestion de la Dordogne.

Cette modification sera adressée à l'agent par lettre remise en main propre à l'agent contre décharge. Cette lettre informe l'agent qu'il dispose d'un mois à compter de sa réception pour faire connaître le cas échéant son acceptation (par écrit).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **La suppression au tableau des effectifs de la collectivité d'un poste d'adjoint administratif territorial à 28 heures hebdomadaires et son remplacement par un poste répondant à un besoin permanent d'adjoint administratif territorial à 30 heures hebdomadaires.**
- **La présente modification du tableau des effectifs prend effet à compter du 1^{er} mars 2021.**

- **RENTREE SCOLAIRE 2021-2022**

A la suite d'un entretien avec le directeur de l'école, M. GICQUEL Stéphane, et d'un échange téléphonique avec Mme VEAU Anne-Karine, inspectrice de l'éducation nationale (circonscription Bergerac Ouest), Madame le Maire informe le Conseil Municipal d'une création d'une troisième classe (CE2) de 17 élèves.

Une réflexion s'impose quant à l'aménagement de nouvelle classe et de la garderie, sans avoir à transformer les bâtiments communaux mais uniquement en réorganisant les locaux de l'école. Le mobilier nécessaire à cette nouvelle classe, serait éventuellement prêté par la mairie de Montcaret.

- **REMERCIEMENTS**

Madame le Maire transmet au Conseil Municipal les remerciements adressés à la commune par Mme LAURENT Béangère pour la réactivité de la commune concernant sa demande de réfection de route « Impasse de la Forge ».

De même, Madame le Maire communique les témoignages de sympathie reçus à la suite des cartes de vœux et des paniers gourmands.

- **CONCESSION CIMETIERE**

Mme LAGORCE Sophie fait part au Conseil Municipal d'une requête d'une administrée de Saint-Antoine de Breuilh relatif à l'achat d'une demi concession pour l'inhumation d'urnes. Après discussion le Conseil Municipal, priorise l'achat d'une case du columbarium.

- **POINT SUR LES FOSSÉS**

M. BATTISTON Gérard, photos à l'appui, fait constat de l'urgence de l'entretien des fossés.

Séance levée à 22h10

Madame le Maire,

